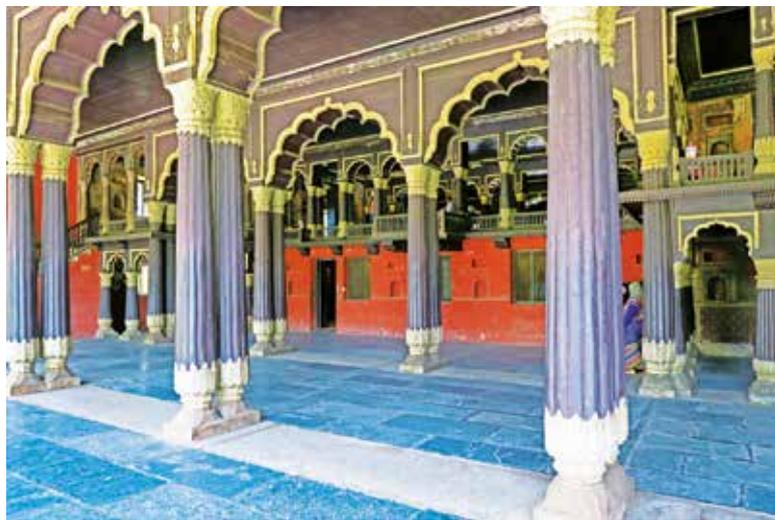


# Réception et séjour à Lyon en 1788 des ambassadeurs du sultan de Mysore (I)

Patrick Martin - CdR

**S**i vous avez l'opportunité de visiter la ville de Bangalore en Inde, vous irez certainement visiter le palais d'été de Tipu Sultan. Vous serez probablement surpris que le guide vous explique que la France a joué un rôle dans cette contrée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, peu de temps avant que la Révolution de 1789 n'éclate.



Le palais de Tipu à Bangalore

Tipu Sultan (1750-1799), alias Tippoo Saëb, est le souverain de Mysore, province et ville du sud de l'Inde, à 130 km au sud-ouest de Bangalore. Fils et successeur d'Haidar Ali Khan (1728-1782), il est comme son père un farouche opposant à l'occupation anglaise. La colonisation de ce pays, en vue d'ouvrir à partir du XVI<sup>e</sup> siècle des relations commerciales avec l'Asie, a en effet suscité de nombreuses convoitises de la part du Portugal, de la Hollande, de l'Angleterre et de la France. Colbert fonde en 1664 la Compagnie des Indes Orientales, puis des comptoirs sont établis à Pondichéry (1674) et Chandernagor (1686), pour ne citer que les plus connus.

Entre 1767 et 1799, plusieurs conflits successifs (« Guerres de Mysore ») vont voir s'affronter les Anglais et les Français pour le contrôle de la province de Mysore, l'une des plus



Tipu Sultan (1750-1799)

importantes de l'Inde du Sud. Haidar Ali Khan, souverain de religion islamique, choisit le camp français. Après la bataille de Gondelour, il rencontre en 1782 le bailli de Suffren qui lui promet de l'aide. Après sa mort, son fils Tipu continue la lutte contre les Anglais et réclame à nouveau l'aide de la France en 1787. Il décide alors d'envoyer une mission diplomatique à Paris.

## Témoignage du curé de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

Jean-Baptiste Ranchon, curé de Saint-Cyr à partir de 1752, puis officier public jusqu'à début 1794, est contrairement à bon nombre de ses confrères un curé loquace du Lyonnais. Voici ce qu'il écrit à la fin de son registre pour l'année 1788<sup>1</sup> : *Le 7<sup>e</sup> juillet 1788, l'ambassadeur fils Hider Alix, princes et rois dans les Indes, est passé par Lyon pour se rendre à Versailles ; il a été reçu par ordre du roi avec toutes les cérémonies et honneurs dus en pareil cas. Son cortège était nombreux, il était accompagné de 4 princes ou généraux de ses états, tous habillés en turbans et mousselines, avec des longues barbes. On pense qu'il sera très bien reçu à Versailles, vu qu'Hider Alix aurait prêté des secours aux troupes françaises dans les Indes dans la dernière guerre que la France a eu avec les Anglais dans leurs pays.*

### Les ambassadeurs indiens

Mais contrairement à ce qu'écrit le curé de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, à la tête de ce cortège il n'y a pas un, mais trois ambassadeurs. La *Gazette de France* des 1<sup>er</sup> et 8 juillet 1788<sup>2</sup> tient ses lecteurs informés de cette mission diplomatique :

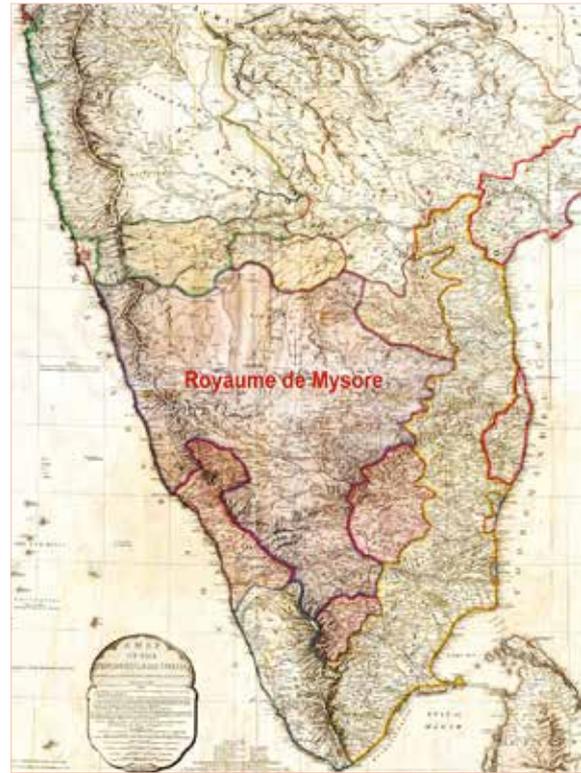
*De Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 1788 : Les ambassadeurs de Tipposaïb sont arrivés à Toulon le 9 Juin. Ils avaient touché à Gorée, où ils s'étaient rafraîchis ; ils ont ensuite trouvé des calmes sur la côte d'Afrique ; ce qui a fait que leur trajet a été plus long que ceux d'autres bâtimens partis après eux du Cap de Bonne-Espérance, & arrivés quelques semaines avant eux à l'Orient.*

*De Paris, le 8 juillet 1788 : Les ambassadeurs de Tipposaïb, partis de Pondichéry au mois de Juillet de l'année dernière, ont successivement relâché à l'isle de France [actuelle île Maurice], où ils ont fait un séjour de trois mois, pendant lequel ils ont célébré leur fête du Moëram, au cap de Bonne-Espérance, à l'isle de Gorée & à Malaga. Arrivés dans la rade de Toulon, le 9 du mois dernier, ils n'ont débarqué que le lendemain ; & après s'être reposés pendant 10 jours, ils sont partis de Toulon pour se rendre, à petites journées, à Paris, en passant par Marseille, Aix, Lyon & Fontainebleau.*

### Précédentes visites d'ambassadeurs

Les visites d'ambassadeurs dans la région Rhône-Alpes sont très rares au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il convient de mentionner deux précédentes visites<sup>3</sup>.

En novembre 1720, Mehemet Effendi ambassadeur de la Porte Ottomane et son jeune fils Saïd débarquent à Toulon avec une suite de 77 personnes. Une épidémie de peste sévissant à Marseille et en Provence, ils ne peuvent emprunter la vallée du Rhône et doivent passer par Sète, Toulouse, Bordeaux, Saintes avant de remonter sur Paris. Après avoir été reçus le 21 mars 1721 par le jeune roi au château des Tuileries et l'avoir complimenté pour son accession au trône en 1715, ils passent à Villefranche en Beaujolais le samedi 15<sup>e</sup> de la lune du très haut cheval de l'an 1133 de l'hégire, soit le samedi 9 août 1721 du calendrier grégorien. Ils arrivent à Lyon le lendemain dimanche 10 août<sup>4</sup>, alors que la ville est en liesse pour fêter le rétablissement de la santé du roi. Un *Te Deum* est chanté, la ville est illuminée, des feux d'artifice sont tirés, des fontaines de vin sont installées dans toute la ville. Les dépenses de ces réjouissances qui ont duré pendant plus de trois semaines se montent à la somme de 28 523 livres. Un mandement est rédigé le 10 octobre concernant les seules dépenses engagées par le consulat pour le séjour à Lyon de l'ambassadeur, elles s'élèvent à 9 877 livres. Cette somme comprend les présents et deux bals donnés dans la salle de la Comédie en leur honneur. Il est probable que ces dépenses diplomatiques ont été prises en charge par le roi, et non par la ville de Lyon. Partis de Constantinople le 7 octobre 1720 Mehemet Effendi et son fils Saïd y revinrent le 8 octobre 1721. Dans sa relation de l'ambassade, Mehemet Effendi écrit : *Dans toutes les villes et forteresses où je passais, on envoyait toujours une troupe de soldats une lieue au-devant de moi. Lorsque j'étais arrivé à la ville, ils me conduisaient en pompe à mon logis, où les grands du pays, de même que les consuls, venaient me féliciter sur mon heureuse arrivée et me*



Carte de l'Inde du Sud en 1793 - Wikipedia

*portaient des fruits et des confitures... Il y avait toujours sur mon chemin une si grande foule d'hommes et de femmes qu'il semblait que dans la ville où j'arrivais il n'y avait de monde que par les endroits où je passais... Il y avait toujours quelques personnes qui, presque étouffées par la presse, se mettaient à faire de hauts cris et je voyais même venir devant moi des femmes évanouies.* Cette visite marque le début en France de la « turcomania » ou mode des turqueries.

L'autre visite est celle de 1741. Le même Saïd Effendi, désormais ambassadeur comme son père, accompagné de son jeune fils, de son gendre et d'une suite de 188 personnes, se rend à Paris. Le sultan Mahmud I<sup>er</sup> l'a chargé de remercier Louis XV d'avoir joué le rôle de médiateur lors de la signature en 1739 du traité de paix de Belgrade entre l'Empire ottoman et les Habsbourg. Parti de Constantinople (actuellement Istanbul) le 2 août, l'ambassadeur arrive à Toulon le 17 septembre, à Valence le 17 novembre<sup>5</sup>, à Lyon le 20 novembre où il séjourne jusqu'au 26, d'où il partit à 8 heures pour aller coucher à Villefranche<sup>6</sup>. Depuis le 5 novembre le consulat a reçu des instructions très précises du ministre de la guerre, M. Breteuil, pour l'accueil de l'ambassadeur de la Porte et les honneurs à lui rendre. Arrivé à Paris le 16 décembre, il est reçu en audience par Louis XV à Versailles le 10 janvier 1742. La suite de son voyage est racontée dans un numéro de la publication *Mercure de France : Il partit de Paris le 30 juin et reçût partout les mêmes honneurs qu'on lui avait rendu sur sa route, en allant de Toulon à Paris, mais principalement à Lyon, puis à Aix & à Marseille où il arriva le 16 juillet<sup>7</sup>*. Il n'est pas fait mention dans les actes consulaires de son passage ou séjour à Lyon sur le trajet retour. Lyon et Villefranche-sur-Saône accueillirent probablement par trois fois Saïd Effendi, ambassadeur de la Sublime Porte.

### Séjour à Lyon des ambassadeurs indiens du 3 au 7 juillet 1788

Le séjour lyonnais des ambassadeurs indiens fait l'objet le 8 juillet 1788, le lendemain de leur départ pour Fontainebleau, d'un procès-verbal rédigé par Louis de Tolozan, le dernier des prévôts des marchands de la ville et intitulé : *Relation de l'arrivée et du séjour à Lyon des ambassadeurs indiens envoyés en France par le nabab Tipoo-Saïb*<sup>8</sup>. Ce procès-verbal est transcrit ici in extenso et annoté.

*Les prévôt des marchands et échevins de la ville de Lyon, informés par les nouvelles publiques de l'arrivée à Toulon des ambassadeurs du Nabab Typoo-Saïb, souverain de plusieurs royaumes dans la presqu'isle de l'Inde, & qu'ils devaient passer & séjourner en cette ville pour se rendre à la Cour ; mais n'ayant reçu aucun ordre ni invitation des ministres du Roi ni de la part du gouvernement pour la réception à faire à ces ambassadeurs à leur passage en cette ville ils avaient déterminés de s'en rapporter entièrement aux soins & aux précautions que M. le prévôt des marchands y exerçant le commandement jugerait convenable de prendre, soit pour le moment de l'entrée de ces ambassadeurs dans la ville, soit pour leur rendre agréable le tems qu'ils y séjourneraient, soit enfin pour le moment où ils en sortiraient pour continuer leur route.*

*Considérant cependant qu'il pourrait être intéressant de conserver à la postérité le souvenir de cette ambassade comme un évènement rare et extraordinaire, mesdits sieurs, après avoir ouï Marie-Pierre Prost, chevalier, avocat et procureur général de cette ville & communauté, ont arrêté que le détail des soins que M. le prévôt des marchands s'est donné & les précautions qu'il a prises soit lors de l'entrée en cette ville de ces ambassadeurs, pendant leur séjour & lors de leur départ, seraient consignés dans les registres des actes consulaires de cette ville et qu'à cet effet le journal ou procès-verbal que mondit sieur le prévôt des marchands en avait fait rédiger serait transcrit à la suite du présent arrêté : suit la teneur dudit procès verbal.*

*Détails sur l'arrivée et le séjour à Lyon de LL. EE. [Leurs Excellences] Mohammed-Durvesh-Kan, Akbar-Aly-Khan et Mohammed-Olchman-Khan, ambassadeurs envoyés en France du Nabab Typoo-Saïb fils & successeur d'Ayder-Aly-Khan souverain de la soubabie<sup>9</sup> de Seirra & des royaumes de Maïssour [Mysore], Canara, Calicut, Bisnagar & Elavancor, dans la presqu'isle de l'Inde ; ces ambassadeurs se rendant à Paris sous la conduite de M. Monneron<sup>10</sup> commandant de la corvette du Roi L'Aurore qui les avait amenés des Indes et débarqués à Toulon, & de M. de Piveront de Morlat<sup>11</sup> que le gouvernement avait envoyé au devant de LL. EE. pour veiller à ce qu'elles fussent convenablement honorées & traitées pendant leur route.*

*M. Tolozan de Montfort, prévôt des marchands chargé du commandement de la ville, n'ayant reçu aucun avis direct de la marche des ambassadeurs ni aucune espèce d'ordre de la Cour, sur la nature de l'honneur que le Roi entendait qui leur fussent rendus ou sur autre point qui entrait à LL. EE. prit diverses mesures pour être informé du jour où elles arriveraient à Lyon. Il fut successivement instruit que les ambassadeurs étaient partis le 28 juin*



L'ambassadeur Muhamed Dervish Khan  
Élisabeth Louise Vigée Lebrun (1745-1842)

*d'Avignon, qu'ils allaient à petite journée ne marchant à peu près que depuis 10 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après-midi, qu'ils avaient couché le 1<sup>er</sup> juillet à Saint-Vallier et le 2 à Vienne & qu'ils devaient partir le 3 de cette dernière ville sous l'escorte de la maréchaussée, pour arriver dans l'après-midi à Lyon de 18 à 20 [heures]. D'après cette connaissance de la marche des ambassadeurs, M. le prévôt des marchands fit les dispositions que leur prochaine arrivée dans la ville lui parut nécessiter. En conséquence deux brigades de la maréchaussée à la résidence de Lyon furent placées à la porte de la Guillotière pour y remplacer celle de Vienne au moment de l'arrivée des ambassadeurs et les escorter dans la ville jusqu'au logement qui leur avait été préparé à l'hôtel de la Croix de Malte : cet hôtel a trois entrées principales, l'une sur la place de Louis-le-Grand [actuelle place Bellecour], une autre sur la rue du Peyrat [act. rue Saint Exupéry], la troisième sur la rue de l' Arsenal [act. quai Tilsitt]. Il fut pourvu à la garde de ces portes par des détachements d'infanterie de la Compagnie du Guet, à l'effet d'empêcher qu'il ne se jetât trop de monde dans l'hôtel jusqu'au moment de l'arrivée des ambassadeurs & que leur équipages fussent en sûreté. La Compagnie Franche détachée du régiment lyonnais et déposée à la garde des portes de la ville, fut placée sur le pont de la Guillotière ; elle était soutenue en devant de la ville, aux abords du pont, par des détachements de la compagnie des Arquebusiers et de celle du Guet, le reste de cette dernière compagnie, ainsi que sa cavalerie, étaient disposés de manière à prévenir tous les accidents auxquels les engorgements du peuple pouvaient donner lieu. Une garde d'honneur de 50 hommes de bourgeoisie vêtue uniformément, commandé par ses officiers, & ayant*

un drapeau de couleur, était postée au devant de l'hôtel de la Croix de Malte, place Louis-le-Grand, et attendait les ambassadeurs. Douze boîtes au défaut de canon étaient préparées auprès de l'hôtel pour être tirées au moment de l'arrivée des ambassadeurs & les saluer.

À 6 heures et demie de l'après-midi du même jour **jeudi 3 juillet** LL. EE. placées ainsi que les personnes de leur suite dans diverses voitures entrèrent à Lyon au bruit du tambour & des instruments militaires, & aux acclamations d'un peuple immense accouru sur leur passage. Elles suivirent la rue de la Barre et entrèrent dans la place de Louis-le-Grand d'où elles se rendirent à leur hôtel où la maréchaussée les quitta. Le quartier de bourgeoisie de la place de Louis-le-Grand qui fournissait la garde d'honneur, rendit à leurs excellences les honneurs militaires ; les boîtes furent tirées & le public témoigna par de nouveaux & de très vifs applaudissements le plaisir que lui causait l'arrivée des LL. EE. qui de leur côté annoncèrent par leur gestes être très sensibles au bon accueil qu'elles recevaient. Elles firent remercier la garde et la prier de se retirer, mais la bourgeoisie montra le plus vif désir de pouvoir exclusivement à la sûreté de leurs personnes & de tout ce qui leur appartenait pendant la durée de leur séjour à Lyon : M. le prévôt des marchands permit en conséquence que la garde restât, qu'elle fut successivement relevée par un autre quartier, & que les factionnaires du guet postés dans l'intérieur de l'hôtel pour la sûreté des équipages, rejoignissent leur compagnie. Aussitôt que M. le prévôt des marchands fut informé de l'arrivée à Lyon des ambassadeurs, il se transporta à leur hôtel avec les officiers de l'État-major, pour les complimenter, prendre leurs ordres & leur offrir tout ce qui pouvait dépendre de lui : MM. les officiers du régiment d'infanterie du Piémont, de passage en cette ville & qui avait diné chez lui, demandèrent à l'accompagner dans cette visite, il les présenta à LL. EE.

Le lendemain matin **vendredi 4**, M. le prévôt des marchands envoya quatre corbeilles des plus beaux fruits de la saison aux ambassadeurs à qui ils parurent faire beaucoup de plaisir. À 11 heures il alla leur faire visite accompagné d'un bon nombre d'officiers de la garde et milice bourgeoise ayant à leur tête M. Berruyer aîné, capitaine-colonel du quartier de la place Confort [actuelle place des Jacobins]. M. le prévôt des marchands présenta ces MM. à LL. EE. Les ambassadeurs ayant témoigné le désir de voir des manufactures ou étoffes de Lyon, M. le prévôt des marchands les conduisit chez M. Desvignes pour voir dorer des lingots et ensuite chez M. Pernon<sup>12</sup> fabricant de meubles pour le service de la Cour, & de diverses autres étoffes de goût ; tout ce que ce fabricant trouva de beau fut mis sous leurs yeux.

L'après-midi vers les 4 heures MM. Fayolle l'aîné & Imbert Colomès, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> échevins & M. Prost de Grange Blanche, avocat du Roi & procureur général de la ville, se rendirent en députation au nom du consulat auprès des ambassadeurs : M. Fayolle, portant la parole, complimenta LL. EE. au nom du corps municipal.

À 5 heures LL. EE. honorèrent M. le prévôt des marchands de leur visite ; il se trouva chez lui une nombreuse société de personnes choisies de l'un & de l'autre sexe ; LL. EE. firent à tout le monde l'accueil le plus gracieux, elles acceptèrent quelques rafraîchissements, elles remarquèrent avec attention et attendrissement deux bustes en marbre qu'on leur fit connaître être ceux du Roi et de la Reine ; elles se portèrent sur le balcon de l'hôtel de M. le prévôt des marchands, y reçurent de la part du peuple qui s'était rendu avec affluence sur la terrasse & sur les quais, des applaudissements vifs et réitérés qui parurent les flatter infiniment, y jouirent pendant quelques temps de la beauté du coup d'œil & se rendirent ensuite dans la



Archirolly Kan deuxième ambassadeur



Mahomet Olehman troisième ambassadeur

voiture de M. le prévôt des marchands à la Comédie où l'on avait préparé l'opéra-comique de la Mélomanie & un ballet héroïque en trois actes, à grand spectacle, intitulée *Ætius & ulvie* : avant de sortir de chez M. le prévôt des marchands LL. EE. acceptèrent un plan qu'il leur offrit de la ville de Lyon vue du coteau de Fourvière ainsi que la gravure de la statue équestre de Louis XIV érigée sur la place de Louis-le-Grand.

À la Comédie LL. EE. furent placées sur un très grand sofa sur le devant de l'amphithéâtre ; Aga-Saheb fils du 2<sup>nd</sup> ambassadeur, Ghoula-Saheb neveu du 3<sup>e</sup>, quelques personnes de leur suite & les officiers du Roi qui les accompagnaient étaient placés, savoir les deux premiers sur des fauteuils & les autres sur des chaises à quelques distance du sofa. M. l'intendant qui s'était rendu chez M. le prévôt des marchands pendant la visite des ambassadeurs, occupait un fauteuil à côté du premier, ces deux fauteuils joignant le sofa. Les autres places de l'amphithéâtre qui avaient été gardées jusqu'au moment de l'arrivée de LL. EE. étaient en grande partie occupées par les officiers du régiment d'infanterie d'Enguien arrivés ce même jour à Lyon & que M. le prévôt des marchands avait auparavant présentés à LL. EE. dans leur hôtel, & par des citoyens recommandables. Un tapis de velours bordé d'un large galon d'or, était tendu au devant de l'amphithéâtre ; un très gros lustre était placé au dessus, tous les corridors par où LL. EE. devaient passer étaient éclairés de bougies. Le public qui garnissait complètement le spectacle réitéra ses applaudissements lors de l'arrivée & de la sortie de LL. EE. qui témoignèrent leurs remerciements par leurs saluts & leurs gestes.

Le **samedi 5** au matin, M. le prévôt des marchands alla visiter LL. EE. l'après-midi il retourna auprès d'elles & les accompagna dans la visite qu'elles firent de la bibliothèque du Grand Collège de l'hôtel de ville d'où elles se rendirent après dans la salle des spectacles où il y avait bal paré. L'assemblée était aussi brillante, nombreuse & bien composée qu'il était possible d'espérer. La salle parfaitement bien décorée & éclairée & la beauté du spectacle parut faire plaisir à LL. EE. qui se retirèrent vers les 8 heures.

Le **dimanche 6** au matin M. le prévôt des marchands envoya à LL. EE. divers présents en glaces & corbeilles de fruits. L'après-midi entre « 3 & 4 heures elles allèrent faire une visite à M. Terray, intendant, chez qui M. le prévôt des marchands se trouvait ; après quoi elles montèrent dans la voiture de M. le prévôt des marchands et se rendirent aux Brotteaux ; Aga-Saheb et Ghoulamy-Saheb prirent place dans la voiture de M. l'intendant.

M. le prévôt des marchands avait pris les meilleures mesures pour la sûreté de la marche. Indépendamment d'un détachement de cavalerie du guet qui les a constamment escortés pendant leur séjour à Lyon dans toutes les cours et promenades qu'elles ont faites dans l'intérieur de la ville, à l'effet d'empêcher que l'extrême affluence du peuple qui se portait sur leurs pas ne leur devint trop incommode, & qu'il n'arrivât quelque accident, la compagnie des arquebusiers avait été placée aux abords du pont St-Clair du côté de la ville a dans la longueur de ce pont pour empêcher tout engorgement d'hommes et de voitures. La Compagnie Franche fut placée à l'autre extrémité du pont du côté



Louis Tolozan de Montfort  
prévôt des marchands  
de la ville de Lyon

des Brotteaux. La maréchaussée attendait LL. EE. dans ce dernier emplacement et se rangea autour des voitures immédiatement après leur sortie du pont.

Dans cet ordre LL. EE. après avoir joui de la beauté de la promenade & du coup d'œil brillant et varié qu'elle offrait, se rendirent dans la maison du sieur Antonio Spréfico<sup>13</sup> située aux Brotteaux ; une société distinguée et nombreuse s'y était à l'avance rendue ; une forte garde de la Compagnie Franche commandée par ses officiers y était postée, & l'on s'y était disposé à lancer trois ballons aérostatiques de la hauteur d'environ 25 pieds, construits en papier à Annonay & apportés de cette ville par M. de Monneron<sup>10</sup> : les dispositions pour le départ de ces ballons étaient dirigées par le sieur Fontaine, l'un des aéronautes qui montèrent le grand ballon Montgolfier au mois de janvier 1784<sup>14</sup>.

LL. EE. furent introduites dans la maison Antonio au travers de la garde & avec les honneurs militaires, aussitôt qu'elles eurent pris place, l'un des ballons fut lancé, mais à l'instant de son ascension il s'accrocha à l'un des coins du toit de la maison ; le feu du réchaud se communiqua au ballon qui, déchiré et à demi-brulé tomba à terre où il fut bientôt consumé. Un second ballon fut aussitôt placé sur l'estrade, il ne tarda pas à être enflé ; son succès fut complet & après une ascension jusqu'à une très grande hauteur & d'une durée de 22 minutes, il alla tomber dans la paroisse de Villeurbanne en Dauphiné. Ce spectacle parut plaire à LL. EE. il était en outre embelli par une affluence extraordinaire de peuple qui garnissait le vaste terrain des Brotteaux & qui à diverses reprises applaudit très vivement à la présence de LL. EE. M. le prévôt des marchands ne crut pas devoir permettre que le 3<sup>e</sup> ballon fût lancé, de peur qu'il ne tombât dans quelque champ de bled ou sur quelque amas de gerbes et ne les incendiât.

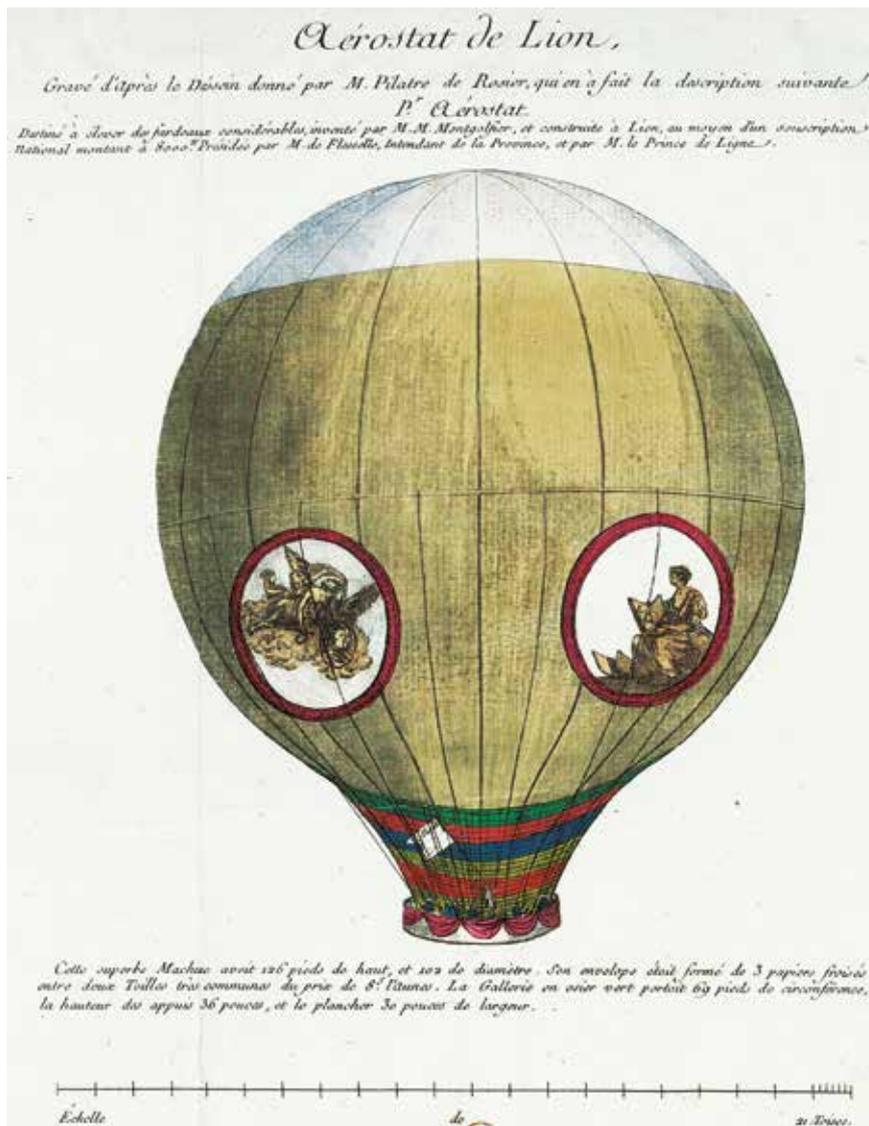
LL. EE. au sortie des Brotteaux furent conduites dans le même ordre à la Comédie où l'on donna une représentation de *Rose & Colas*, *Annette & Lubin*, & d'un grand ballet, spectacle qu'elles avaient demandé : dans les deux opéras-comiques la dame Dugazon pensionnaire du Roi, 1<sup>ère</sup> actrice de la comédie italienne de Paris, remplit les rôles de son emploi.

Le jour du **lundi 7** ayant été fixé pour le départ des ambassadeurs, M. le prévôt des marchands fit les dispositions nécessaires pour la sûreté & les honneurs de leur marche dans l'intérieur de la ville jusque à la porte de Vaize par où ils devaient sortir pour continuer leur route jusqu'à Paris, passant par le Bourbonnais. En conséquence vingt cavaliers du Guet commandés par le chevalier et

lieutenant eurent ordre d'aller prendre LL. EE. à leur hôtel & de les escorter jusqu'à la première barrière du pont d'Alincourt [ou pont de Serin, pont de bois emporté lors du dégel de la Saône le 14 janvier 1789] en face des casernes de l'Abondance où ils s'arrêteraient ; le cortège passant le long du quai du Rhône par la place des Terreaux et le quai de St-Vincent. Quarante hommes de l'infanterie du Guet commandés par le sous-lieutenant en premier, furent placés sur le pont d'Alincourt à l'effet d'y empêcher tout engorgement d'hommes et de voitures. La Compagnie Franche commandée par ses officiers fut postée sur la place, entre la sortie du pont & la porte de Vaize, pour rendre à LL. EE. au moment de leur passage les honneurs militaires. Douze boîtes furent placées dans le même endroit pour être tirées lors du passage de LL. EE. & les saluer à leur sortie de la ville. Enfin la maréchaussée prit poste en dehors de la porte de Vaize pour se ranger autour des voitures de LL. EE. à l'instant de leur sortie & les escorter jusqu'à L'Arbresle où elles devaient coucher : là une autre brigade devait relever celle de Lyon et successivement dans toute l'étendue de la Généralité. Toutes ces mesures furent exécutées avec l'ordre, la précision & l'harmonie désirable.

À 1 heure après-midi du même jour, M. le prévôt des marchands se rendit à l'hôtel des ambassadeurs, leur présenta ses hommages & les remercia de l'honneur qu'ils avaient fait à cette ville, leur souhaita un bon voyage & prit congé d'eux : il reçut les remerciements les plus affectueux exprimés tant par leurs gestes que par la bouche de Mouhamed Assard-Oullah, interprète du Roi à l'Isle de France chargé des fonctions d'interprète de l'ambassade. Le public se porta en foule sur le passage de LL. EE. et leur renouvela ses acclamations auxquelles elles se montrèrent à l'ordinaire très sensibles & à deux heures LL. EE. sortirent de la ville.

M. le prévôt des marchands n'a reçu aucune espèce d'ordre de la Cour relativement aux ambassadeurs indiens ; il a rendu compte à M. le baron de Breteuil, ministre et secrétaire d'État ayant le département de Lyon & à M. le duc de Villeroy [Gabriel Louis François de Neufville de Villeroy (1731-1794)], gouverneur, par deux lettres des 4 & 8 juillet de leur arrivée, de leur séjour et de leur départ, ainsi que de tout ce qu'il avait du devoir faire en cette occurrence. M. le baron de Breteuil et M. le duc de Villeroy lui ont répondu que tout ce qui avait été fait leur paraissait convenable & qu'ils ne pouvaient qu'y applaudir.



Dont acte du tout a été rédigé le présent procès-verbal, à Lyon, le dit jour 8 juillet 1788. Signé : Messire Louis Tolozan de Montfort, chevalier, prévôt des marchands, nobles Jean-Marie Ravier, avocat en parlement & aux Cours de Lyon, Claude-François Fayolle l'aîné, Jacques Imbert Colomès, Joseph Steinman, échevins de Lyon.

Le séjour lyonnais des ambassadeurs indiens se termine donc le 7 juillet 1788. Le lendemain leur cortège prendra la direction de Versailles où ils seront reçus par le roi Louis XVI le 13 août. Malheureusement pour eux leur visite se déroule à une époque agitée de l'histoire de France. Exactement un mois auparavant, les Grenoblois se sont insurgés lors de la journée des Tuiles et le 21 juillet les états-généraux de la province du Dauphiné se réuniront au château de Vizille. Louis XVI prêterait-il assez d'attention à leur venue en France ?

#### Notes

- <sup>1</sup> AD69, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, BMS 1788, coll. communale, vue 25/25.
- <sup>2</sup> Gazette de France 1788, BnF-Gallica.
- <sup>3</sup> Saïd Effendi ambassadeur de la Porte ottomane de passage à Villefranche, par Patrick Martin. Paru dans *Généalogie & Histoire* n°184, p. 36.
- <sup>4</sup> Archives municipales de Lyon, actes consulaires 1721, BB 284 vues 79-80 et 104/150.
- <sup>5</sup> Les Annales de Michel Forest sur ce qui s'est passé de plus remarquable à Valence depuis 1736 jusqu'en 1784, Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, p. 14 (1879), BnF-Gallica.
- <sup>6</sup> Archives municipales de Lyon, actes consulaires 1741, BB 306.
- <sup>7</sup> Suite de l'ambassade solennelle de la Porte Ottomane à la Cour de France, *Mercur de France*, décembre 1743. BnF-Gallica.
- <sup>8</sup> Procès-verbal du passage à Lyon des ambassadeurs indiens, Archives municipales de Lyon, BB 348, vues 54-59/83.
- <sup>9</sup> L'Empire moghol était composé d'une vingtaine de soubabies (id. provinces, ex. Deccan), elles-mêmes divisées en nababies (id. départements).
- <sup>10</sup> Pierre Antoine Monneron (1747-1801), né à Annonay, négociant, banquier, député du Tiers-État en 1789 comme ses frères Claude Ange et Louis, ami et correspondant d'Étienne de Montgolfier.
- <sup>11</sup> André Christophe Louis Piveron de Morlat (1745-1813), procureur général au Conseil supérieur de Pondichéry, ambassadeur de France auprès d'Haidar-Ali.
- <sup>12</sup> Probablement Claude Camille Pierre Étienne Pernon (1753-1808), marchand-fabricant de soie, fournisseur de la Cour de France de 1784 à 1792.
- <sup>13</sup> Antonio ou Cyr Antoine Spreafico, marchand limonadier aux Brotteaux originaire de Milan. Sa femme, Marie Rose Decombe, meurt à Lyon par. Saint-Pierre Saint-Saturnin le 20.10.1788 à 41 ans des suites de sa 25<sup>e</sup> couche en 24 ans et 9 mois de mariage. 15 enfants sont vivants à son décès (*Journal de Lyon*, 1788, Google Livres).
- <sup>14</sup> Voir la brève rédigée par Raymond Bargillat : « Une montgolfière à Lyon en 1784 », revue *Généalogie & Histoire*, n°175, p. 21 (2018) et le rapport fait à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon sur l'expérience de l'aérostat faite le 19 janvier 1784 (BnF-Gallica). Hauteur : 60-130 pieds, diamètre : 40-100 pieds, 7 « argonautes » à bord du *Flesselles* dont Joseph de Montgolfier et Pilâtre de Rozier, 100 000 spectateurs aux Brotteaux, vol de 7 minutes avant sa chute brutale. Nouvelle ascension aux Brotteaux le 24 juin 1784 en présence du roi Gustave III de Suède du ballon baptisé *Le Gustave* (61 pieds de diamètre, vol de 45 minutes) avec à bord la première femme aéronaute de l'histoire, Élisabeth Estieux mariée avec Claude Tible à Lyon par. Saint-Nizier le 12.01.1772 (AM Lyon, vue 8/253).

T40404-1

## Au Génie couronné

relevé par Patrick Martin - CdR

*Le Sieur Petrachy\*, herboriste & parfumeur, rue Clermont, au Génie couronné, vient de faire des découvertes utiles, en composant un élixir ou essence de savon pour la barbe ; une pommade pour le teint ; une huile d'anis, & une pommade pour faire croître les cheveux. L'essence de savon pour la barbe a la propriété de rendre le poil plus souple & plus facile & recevoir les impressions du rasoir, qui coupe par ce moyen avec plus de promptitude, glisse légèrement sur la peau, & ne cause pas la moindre douleur. La pommade pour le teint est d'une blancheur éclatante : elle ne rancit point, ne contient aucune préparation de plomb ni de bismuth, & est enfin aussi propre à adoucir la peau qu'à l'embellir. L'huile d'anis, forme la liqueur la plus agréable. Ni l'anis, ni l'esprit de vin, ni le sucre, ni aucun autre ingrédient n'y dominant : elle fait enfin éprouver au palais une sensation des plus délicieuses, sans trop réchauffer & sans laisser après un goût désagréable. La pommade pour faire croître les cheveux n'a pas besoin d'éloges ; l'expérience seule peut en prouver l'efficacité, & on ne la recommande qu'après l'avoir vu réussir avec succès. Le sieur Petrachy est d'ailleurs fourni de tout ce qui est nécessaire à la toilette des dames, aux tables des grands seigneurs. La botanique fait encore sa principale étude ; il a par conséquent chez lui les plantes les mieux conservées, & les plus propres à satisfaire les désirs des médecins.*

Source : Affiches de Lyon du 17 juillet 1771

\* Probablement Antoine Marie PETRACHY « botaniste demeurant depuis une année rue des Trois Maries paroisse de Sainte-Croix, fils de François Antoine maître de poste de la ville de Rhone (?) lac Major dans le Milanais » qui se marie à Lyon Sainte-Croix le 07.01.1767 (relevés SGLB).

# Réception et séjour à Lyon en 1788 des ambassadeurs du sultan de Mysore (II)

Patrick Martin - CdR

**A**près avoir décrit dans la première partie la visite des ambassadeurs à Lyon, nous allons nous intéresser à la famille Tolozan dont tous les Lyonnais connaissent au moins la place et l'hôtel Tolozan, puis à la visite des trois ambassadeurs indiens à la Cour de France pour comprendre les raisons de leur mission diplomatique.

## Louis et Claude Tolozan

Louis Tolozan de Montfort, négociant, prévôt des marchands de la ville de Lyon de 1785 à 1789, est baptisé à Lyon (par. Saint-Pierre et Saint-Saturnin) le 30.06.1726. Il est le fils d'Anthoine Tolozan, marchand d'étoffes de soie et banquier de Lyon, et de Benoïste Gesse mariés à Lyon (par. Saint-Paul) le 05.02.1719. Il décède à Lyon le 01.12.1811. C'est lui qui fit construire l'hôtel Tolozan<sup>15</sup>.

Un nommé Claude Tolozan est témoin lors du mariage le 27.04.1775 à Saint-Genis-Laval et à Ainay de Jean-François Maindestre, chevalier, et de Benoïte Bonaventure Tolozan. Il y est qualifié d'introducteur des ambassadeurs, c'est-à-dire qu'il est le chef du protocole lors de la réception d'ambassadeurs à la Cour. Claude Tolozan est le frère puîné de Louis, il est baptisé à Lyon (par. Saint-Pierre et Saint-Saturnin) le 15.07.1728. Intendant des finances et collectionneur de tableaux, il décède à Lyon (division du Nord) le 22 frimaire an V (12.12.1796). Il exerce la charge d'introducteur des ambassadeurs à la Cour de France de 1773 à 1792. On le connaît aussi comme Claude Tolozan d'Amaranthe ou le marquis de Tolozan de Césane<sup>16</sup>. Il est dit qu'il avait un goût éclairé pour les beaux arts et possédait une galerie de tableaux, citée comme la collection la plus belle et la plus riche de France. Le peintre lyonnais Louis-Gabriel Blanchet (1705-1772) a peint son portrait à Rome en 1756<sup>17</sup>. Est-ce celui exposé au musée des Beaux-Arts de Lyon sous la description floue « Portrait d'homme »<sup>18</sup> ?

Les relevés des associations SGLB et AGHA permettent de compléter certaines dates. Antoine Tolozan, fils d'Étienne et de Marianne Masclary, est né à Embrun

(Hautes-Alpes) le 26.11.1687. Mort à Lyon (par. Saint-Pierre et Saint-Saturnin) le 19.12.1754, il est inhumé dans l'église le 21, il est dit écuyer, conseiller secrétaire du roi maison couronne de France en la chancellerie près la Cour des Monnaies de Lyon et seigneur de Montfort (fief à Lissieu, Rhône). On dit que : *Venu à Lyon en sabots et avec une pièce de 24 sous dans sa poche, il acquit par le commerce une des fortunes les plus considérables*<sup>15</sup>. Jean François, son autre fils (01.08.1722 - 25.09.1802) est, en 1754, écuyer, avocat général à la Cour des Monnaies, sénéchaussée et siège présidial, avocat de sa Majesté en la juridiction de la douane de Lyon. C'est sa fille Benoïte Bonaventure (1753-1803) qui se marie en 1775 avec Jean-François Maindestre dont la mère, Simone Tolozan (1721-1813), était l'une des filles d'Antoine, d'où la nécessité d'obtenir une dispense de parenté au second degré accordée par le pape. Rivoire de La Bâtie cite une autre famille Tolozan qui habitait Césane<sup>20</sup> en Briançonnais mais qui s'éteignit vers 1480. Est-ce que Claude Tolozan, qui prit le titre de marquis de Césane<sup>21</sup>, descendait réellement de cette famille protestante qui blasonnait : D'or, à la sirène à double queue d'azur se peignant ? Reste à élucider aussi pourquoi il prit le titre « d'Amaranthe ».

## Séjour à Paris et audience à Versailles

La *Gazette de France* relate l'arrivée des ambassadeurs à Paris le 16 juillet puis l'audience à Versailles le 13 août :

*De Paris, le 29 juillet 1788 : Les Ambassadeurs de Tippoo-Saib arrivèrent, le 14 de ce mois, à Fontainebleau, où ils reçurent le lendemain, les visites de différents Corps qui les accompagnèrent lorsqu'ils allèrent voir le château ; le même jour, après leur dîner, sur l'invitation des Chevaliers de l'Arc, ils se rendirent dans le lieu qui avait été disposé pour tirer un prix qui fut gagné par le sieur Maréchaux, Lieutenant de la Compagnie. Après avoir témoigné leur satisfaction, ils remontèrent en voiture, & continuèrent leur route pour Paris, où ils sont arrivés le 16.*

*De Versailles, le 13 août 1788 : Mouhammed-Derviche-Khan, Akbar-Aly-Khan, & Mouhammed-Osman-Khan, Ambassadeurs du Nabab Tipou, Sultan Bahadour, ont eu, le 10 de ce mois, une audience publique du Roi. Ils sont partis à 11 heures du matin, du Château dit Grand-Trianon, où ils avaient couché. Ils sont entrés par la grande grille,*

L'Armorial de Dauphiné de Gustave de Rivoire de La Bâtie<sup>19</sup> cite une famille Tolozan (ou Tholosan) qui blasonnait :



D'or, à 3 étoiles d'azur, en chef, & un croissant de gueules, en pointe ;



Alias : D'azur, à 3 étoiles d'or, & un croissant d'argent, en pointe.



Les ambassadeurs reçus au Cirque du Palais Royal par la duchesse d'Orléans le 13 septembre 1788

dans la cour des Ministres, où la garde montante & la garde descendante des Régimens des Gardes-Françoises & des Gardes-Suisses étaient sous les armes, les tambours battant l'appel. Descendus de leurs voitures, dans la cour des Princes, garnie d'un détachement de Gardes de la Prévôté de l'Hôtel, le sieur Delaunay, Commissaire-général de la Marine, les a conduits par l'escalier des Princes & la salle des Cent-Suisses qui étaient en haie, la hallebarde à la main, dans un appartement particulier, pour y attendre le moment où le Roi serait prêt à les recevoir.

Sa Majesté, accompagnée de Monsieur, de Monseigneur Comte d'Artois, de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Angoulême, du Prince de Condé, du Duc de Bourbon, du Duc d'Enghien & du Prince de Conti, s'est rendue dans le salon d'Hercule, que l'on avait décoré & disposé pour la cérémonie. Le Trône était placé sur une estrade élevée de huit marches, & adossée à la cheminée. L'on avait construit deux tribunes dans l'embrasure des portes ; le reste du salon était garni de gradins pour les Seigneurs & les Dames de la Cour. La Reine avait précédé le Roi, & s'était placée, avec Monseigneur le Duc de Normandie, Madame, Fille du Roi, & Madame Élisabeth de France [sœur du roi, morte guillotinée en 1794], dans la tribune à gauche ; celle à droite était occupée par Madame & Madame Comtesse d'Artois. Aux deux côtés du Trône étaient Monsieur & Monseigneur Comte d'Artois ; en avant, à droite & à gauche, les Princes ; derrière le Trône, les Grands-officiers de Sa Majesté ; & , sur le repos, entre les cinq premières & les trois dernières de l'estrade, les Ministres & Secrétaires d'État.

Le Roi, étant monté sur son Trône, a donné ordre aux officiers des cérémonies d'aller chercher les Ambassadeurs Indiens, lesquels ont traversé, dans l'ordre suivant, la grande-salle des Gardes-du-Corps du Roi qui étaient en haie, & sous les armes, l'appartement de la Reine, la galerie & les grands appartemens, remplis de spectateurs, placés avec tant d'ordre, que la marche des Ambassadeurs & de leur cortège n'en a point été embarrassée. Les Ambassadeurs marchaient sur la même ligne, ayant à leur droite le sieur de Nantouillet, maître des cérémonies, à leur gauche,

le sieur de Watronville, aide des cérémonies. Ils étaient précédés par le sieur Delaunay, le sieur Ruffin, secrétaire-interprète du Roi, le sieur Pivron de Morlate, chargé de les accompagner, de sieur Dubois, Commandant du Guet de Paris, & suivis par leurs domestiques. Arrivés à la porte du salon d'Hercule, le sieur Delaunay, chargé de leur lettre de créance, l'a remise au Chef de l'ambassade qui l'a portée sur ses mains jusqu'au pied du Trône. Avant d'y parvenir, il a fait, ainsi que ses collègues, trois révérences ; l'une à l'entrée du salon, l'autre au milieu, & la troisième au bas de l'estrade. Le Roi s'est découvert à cette dernière révérence.

Les Ambassadeurs se sont avancés ensemble vers le Trône, accompagnés du sieur de Nantouillet & du sieur Ruffin. Alors Mouhammed-Derviche-Khan a remis au Roi leur lettre de créance, & tous les trois ont présenté à Sa Majesté, sur des mouchoirs, 21 pièces d'or, ce qui est, dans les usages de leur pays, l'hommage du plus profond respect. Sa Majesté a accepté une de ces pièces de chacun d'eux. Ensuite Mouhammed-Derviche-Khan a prononcé une harangue, qui a été traduite & répétée par le sieur Ruffin. Cette harangue finie, le Comte de la Luzerne, Ministre & Secrétaire d'État, ayant le Département de la Marine, s'est approché du Trône, & a reçu, des mains du Roi, la lettre de



Réception par le roi Louis XVI des ambassadeurs de Tipu Sultan



Le carrosse des ambassadeurs du sultan reçus à Versailles - Anonyme - XVIII<sup>e</sup> siècle

créance, qu'il a déposée sur une petite table, couverte de drap d'or, & placée à cet effet sur l'estrade. Après quoi Sa Majesté a fait sa réponse aux Ambassadeurs, qui en ont reçu l'explication par le sieur Ruffin.

Les Ambassadeurs, soutenus par les sieurs Delaunay, Pivron & Dubois, sont descendus en arrière jusqu'au dernier degré de l'estrade, où ils ont fait une révérence après avoir marché quelques pas de la même manière, ils en ont fait une seconde. Arrivés à la porte du salon, ils se sont arrêtés, & ont fait demander au Roi la permission de jouir un instant du spectacle brillant & majestueux qu'offrait le salon d'Hercule. Après avoir satisfait leur curiosité, ils ont fait un dernier salut, & ont de nouveau traversé les appartemens, en observant le même ordre qu'ils avaient suivi en se rendant à l'audience du Roi.

### Us et coutumes des Indiens

Les ambassadeurs repartent de Brest au mois d'octobre à bord de la frégate *La Thétis*. Témoin de la visite des ambassadeurs, le comte Félix de France d'Hézecques, page à la Cour de Louis XVI, donne dans ses mémoires plusieurs détails intéressants sur les us et coutumes des habitants de Mysore<sup>22</sup>.

Pendant le séjour des ambassadeurs à Trianon, ils reçurent quelques personnes. J'allai les voir plusieurs fois pour avoir une idée de leurs mœurs et de leurs usages. Chaque fois que je les vis dans leur salon, en cérémonie, un esclave apportait leurs pipes et nous versait de l'eau de senteur sur les mains. Les pipes étaient formées de longs tuyaux de cuir terminés par un bout d'ambre et adaptés à un même foyer placé dans une grande cassolette, fabriquée de manière que la fumée du tabac sortait par un tuyau plongé dans de l'eau parfumée, où elle se dépurait avant de parvenir au tuyau aspirant.

Le royaume de Mysore est situé dans la presqu'île en deçà du Gange ; les habitants en sont donc très basanés et ont le teint cuivré. Leur costume, comme celui de la plupart des peuples de l'Asie méridionale, est composé de larges caleçons et de robes de mousseline ou de toile de coton plus ou moins fine. Je ne leur ai vu de broderies en or que sur leurs shalls, dont ils s'enveloppaient plus ou moins, suivant l'élévation de la température. Leurs turbans n'ont

point l'élévation de ceux des Turcs, mais ils sont beaucoup plus larges. Les esclaves en portaient qui avaient la forme de nos chapeaux ronds et qui, placés sur le côté de la tête, coiffaient très bien. Plusieurs de ces esclaves avaient habité Pondichéry et parlaient un peu le français, ainsi qu'un des deux jeunes gens, dont l'intelligence dépassait de beaucoup ce qu'on devait en attendre.

Ces Indiens ne mangeaient d'animaux qu'après les avoir tués eux-mêmes avec certains rites purificateurs ; aussi avaient-ils eu la précaution d'amener leurs cuisiniers, et ce n'était point un des objets les moins intéressants pour la curiosité publique que d'aller voir, dans les souterrains de Trianon, la préparation de leurs repas. La quantité d'épices, de piment, de kari, et surtout d'ail qu'ils y mettaient, rendaient leurs ragoûts, dont je goûtai une fois, intolérables à un palais européen. Je me représente toujours un de leurs cuisiniers, assis sur le coin d'une table, les jambes croisées, pétrissant avec les mains des boules de riz et de viandes. La reine avait aussi voulu goûter de cette cuisine indienne, mais il lui fut impossible de supporter la force de son assaisonnement.

Les présents de cette ambassade n'étaient point considérables. Ils consistaient en quelques pièces de mousseline fort belle, des armes indiennes bien travaillées, et une petite boîte de perles précieuses ; la seule pièce remarquable était un gros rubis que le roi fit monter au bout d'une épaulette de diamants. Ils emportèrent en échange beaucoup d'étoffes de Lyon, des pendules et des porcelaines de Sèvres. La reine fit faire leur portrait en cire et les plaça, groupés avec l'interprète et un esclave, fumant leurs pipes, dans une des chaumières de Trianon. La ressemblance était parfaite.

### Convocation des États généraux du royaume

La réception le 13 août 1788 à Versailles des ambassadeurs indiens ne pouvait pas arriver à un moment aussi tendu de l'histoire de France. Cela explique peut-être le manque d'empressement de la Cour à donner des instructions officielles pour les honneurs à leur rendre, ce que regrette par trois fois Louis Tolozan. Ou alors en est-il directement informé par son frère Claude, puisqu'il est depuis 1773 l'introduit des ambassadeurs à la Cour ?

En effet la *Gazette de France* du 15 août annonce que le roi, ayant réuni son Conseil d'État le 8, a décidé de convoquer les États généraux pour le 1<sup>er</sup> mai prochain dans un lieu restant à déterminer. Il indique *qu'il ne ne pouvait choisir une époque plus rapprochée, puisqu'avant & pour cette convocation, il était nécessaire d'assembler les États provinciaux dans les Provinces où ils existent<sup>23</sup>, de les rétablir dans quelques Provinces où ils étaient suspendus, & de déterminer les préliminaires des Élections, surtout dans les Provinces réunies à la France depuis 1614, enfin de prendre une saison plus commode que l'hiver pour le transport & la réunion des Députés de toutes les parties du Royaume.* Et il ajoute : *Sa Majesté peut annoncer à ses Sujets que c'est avec satisfaction qu'elle envisage le moment où Elle se trouvera environnée des Représentans de la Nation généreuse & fidèle qu'Elle a le bonheur de gouverner. Assurée de recueillir les heureux effets de leur zèle & de leur amour, Elle jouit d'avance, du consolant espoir de voir des jours sereins & tranquilles succéder à des jours d'orage & d'inquiétude ; l'ordre renaître dans toutes les parties ; la dette publique entièrement consolidée ; & la France jouir, sans altération, du poids & de la considération que lui assurent son étendue, sa population, ses richesses, & le caractère de ses habitans.*

Quant à Louis Tolozan de Montfort, en sa qualité de prévôt des marchands, il reçoit le 15 octobre une lettre de cachet du roi lui enjoignant de se rendre à Versailles le 3 novembre 1788 *pour assister à l'assemblée des notables du royaume convoquée dans cette ville à l'effet d'avoir leur avis sur la manière la plus juste et la plus convenable de procéder à la formation des États Généraux que je me suis déterminé à convoquer en 1789<sup>24</sup>.*

### Épilogue

Laissons Félix d'Hézacques conclure cette venue des ambassadeurs indiens : *On a assuré dans le temps que Typoo-Saëb, mécontent de l'insuccès de ses ambassadeurs, les avait fait mourir à leur retour. Il est certain que, sans la Révolution et les malheurs de la France, on aurait pu tirer un excellent parti de l'alliance de Typoo, dont les forces, déjà augmentées par les succès d'Hyder-Ali, auraient, avec l'aide des Français, entraîné tous les nababs que les Anglais écrasent ou tyrannisent, et qu'on aurait pu ainsi balancer la puissance colossale de nos voisins dans les Indes orientales.*

La Convention nationale qui fonde la Première République (1792-1795) n'abandonne cependant pas tout projet d'aider le sultan de Mysore ; le 21 mars 1793 un rapport est rédigé sur les avantages que présente pour la France la bonne intelligence à entretenir avec lui<sup>24</sup>. Des relations diplomatiques sont entretenues jusqu'en 1799, date de la mort du souverain réputé cruel, surnommé le « tigre de Mysore », lui qui a fait trancher la tête de deux de ses ambassadeurs à leur retour pour avoir osé dire que la France était plus puissante que son royaume.

La colonisation britannique durera jusqu'à l'indépendance de l'Inde en 1947. Le palais d'été construit par Haidar Ali Khan et Tippoo Saëb (ou Tippou Sultan) se visite de nos jours à Bangalore, capitale de l'état du Karnataka. C'est aussi la région de Bangalore qui produit les soieries les plus réputées d'Inde, une très ancienne spécialité de Lyon !

### Notes

- <sup>15</sup> *Biographie Lyonnaise : Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, Bréghot Du Lut et Péricaud aîné, pp. 297-298 (1839). BnF-Gallica.
- <sup>16</sup> *La France par cantons et par communes, département du Rhône*, par Théodore Ogier, Lyon ancien et moderne, Tome III, p. 291 (1856). BnF-Gallica.
- <sup>17</sup> *Le Musée de Lyon : les peintures*, par Paul Dissard, p. 7 (1912). BnF-Gallica.
- <sup>18</sup> Collections en ligne du musée des Beaux-Arts de Lyon, numéro d'inventaire B 412.
- <sup>19</sup> *Armorial de Dauphiné*, par Gustave de Rivoire de La Bâtie, pp. 728-729 (1867). BnF-Gallica.
- <sup>20</sup> Césane : ville située en Italie (Piémont) dans la partie haute du val de Suse aux pieds du col du Montgenèvre.
- <sup>21</sup> Notice sur la famille Tholozan à la révocation de l'édit de Nantes (1685). BnF-Gallica.
- <sup>22</sup> *Souvenirs d'un page de la cour de Louis XVI*, par Félix de France d'Hézacques, chap. 15, pp. 229-235 (1873). BnF-Gallica.
- <sup>23</sup> Les états généraux du Dauphiné s'étaient réunis à Vizille le 21 juillet 1788 suite à la journée des Tuiles à Grenoble le 7 juin.
- <sup>24</sup> Archives municipales de Lyon, registre des actes consulaires 1788, BB 348, vues 70-71/83.
- <sup>25</sup> Archives nationales, salle des inventaires virtuelle.

### Crédits iconographiques

- Portrait d'homme, probablement Claude Tolozan, par Louis-Gabriel Blanchet (1705-1772) : Musée des Beaux-Arts de Lyon, n° d'inventaire : B 412.
- Portrait de « Messire Tolozan de Montfort, Prévôt des Marchands et Commandant de la Ville de Lyon », gravé par C. Boily (s. d., fin XVIII<sup>e</sup> s.) : Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon, FG C 1042.
- BnF-Gallica.

### Le tigre de Mysore



Le tigre automate qui dévore un soldat anglais conservé au Victoria & Albert Museum

Tipû Sâhib, également connu sous le nom de Tipû Sultân fut sultan de Mysore à partir de 1782 et l'un des principaux opposants à l'installation du pouvoir britannique en Inde, ce qui lui valut le surnom de « tigre de Mysore ».

(Wikipédia)

## Généalogie ascendante de Claude TOLOZAN

Tous les lieux cités sont dans le département du Rhône, sauf indications contraires

### PREMIÈRE GÉNÉRATION

- 1 Claude TOLOZAN, conseiller-rapporteur au tribunal des maréchaux de France, puis introducteur des ambassadeurs (1773-1792), dit Tolozan d'Amaranthe, collectionneur de tableaux, ° Lyon 17.07.1728, y † 12.12.1796.

### DEUXIÈME GÉNÉRATION

- 2 Antoine TOLOZAN, marchand, fabricant de soieries, banquier, écuyer, conseiller secrétaire du Roy maison couronne de France près la Cour des Monnoyes, ° Embrun (05) 26.11.1687, † Lyon 19.12.1754, y x 05.02.1719,  
3 Benoîte GESSE, y ° 07.10.1693, y † 09.11.1766.

### TROISIÈME GÉNÉRATION

- 4 Étienne TOLOZAN, capitaine des milices bourgeoises d'Embrun, ° Embrun (05) 12.12.1647, y † 24.11.1714, x av. 1686,  
5 Marianne MASCLARY,  
6 Louis GESSE, marchand drapier, ° 1669 ca, † Lyon 07.07.1739, y x 27.01.1692,  
7 Simone BERTHET, † entre 1723 et 1733.

### QUATRIÈME GÉNÉRATION

- 8 Jacques TOLOZAN, marchand, x 12.02.1619,  
9 Marguerite PECHIER,



Claude Tolozan (1728-1796)

- 12 Jean GESSE, bourgeois de Vienne (38), † av. 27.01.1692, x cm. M<sup>e</sup> Philibert Gounon, not. Vienne, 04.01.1662 (AD38-3E5171),  
13 Benoîte BOIRON, † ap. 27.01.1692.

### CINQUIÈME GÉNÉRATION

- 16 Guillaume TOLOZAN, ° Vars (05),  
24 Baltazard GESSE, de Vienne,  
25 Pernette BONNEFONT,  
26 Jean BOIRON, d'Heyrieu (38),  
27 Marie FABRE.

T40404-2



Dessin illustrant le mois de mars 1601, trouvé dans le répertoire de M<sup>e</sup> Gorrel, notaire à Lyon (3E 5274)